

Sainte-Thérèse, le 4 octobre 2019

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant le lot 3 693 753 du cadastre du Québec
à Sainte-Thérèse.
V/réf. : 11203030-E1

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 20 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 2 mars 2010, 6 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (7)

1. Identification

Date de l'inspection : 2010-03-02	Heure d'arrivée: 11h00	Heure de départ : 11h15
Date de rédaction : 2010-03-23	No dossier (gestion documentaire) : 7316-15-01	
Technicien, technicienne : Alexandre Giroux	Accompagné, de : Nathalie Tardif	
No intervention (SAGO) : 300567009	No document (SAGO) : 400693274	
Municipalité : Sainte-Thérèse	Titre: Corporation d'Hébergement du Québec	

Motif de l'inspection

Secteur : <input type="checkbox"/> industriel <input checked="" type="checkbox"/> municipal <input type="checkbox"/> agricole <input type="checkbox"/> pesticides hydrique <input type="checkbox"/> naturel
Type d'inspection : <input type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation <input type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input checked="" type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> autre (préciser)
But : Vérifier le bien-fondé de la plainte du 25 février 2010 concernant un dépôt de neige derrière le 211 Boulevard Ducharme à Sainte-Thérèse.

Plainte

No de demande (SAGO) : 200204360	
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : Derrière le 211 Boulevard Ducharme Sainte-Thérèse Lot 3 693 753 cadastre du Québec Coordonnées UTM NAD 83: 18 T 590296 X 5055353 Y	Adresse postale (si différente) : Corporation d'Hébergement du Québec 2535, boulevard Laurier, 5e étage Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3
No du lieu (SAGO): X2118017	Type de lieu : Dépôt de neige
Responsable du lieu :	No intervenant (SAGO) : 90522608

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
N/A	N/A	N/A

Pièces annexées

Pièces annexées			Échantillons		
Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
X photos	2		<input type="checkbox"/> eau		
croquis			<input type="checkbox"/> air		
plan			<input type="checkbox"/> sol		
X carte	1		<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Faits constatés sur le terrain

Mise en contexte :

Dans la matinée du 25 février 2010, un de mes collègues aperçoit un camion rempli de neige vider son chargement sur un terrain situé derrière le 211 boulevard Ducharme à Sainte-Thérèse. Le camion n'a pas été identifié à aucune entreprise par mon collègue.

Inspection :

Derrière le commerce situé au 211 boulevard Ducharme à Sainte-Thérèse, il y a un terrain clôturé où je constate des piézomètres. Dans la clôture, il y a une ouverture d'environ 2 mètres de large sans porte. Je constate un amas de neige sur ce terrain (**voir photo 1**). Une partie de l'amas de neige a été soufflé puisque les arbres situés à côté de l'amas de neige sont partiellement enterrés (**voir photo 2**).

Nous rencontrons le propriétaire du commerce. Ce dernier nous informe que le terrain clôturé n'est pas la propriété de son entreprise. La neige qui est entreposé sur ce terrain ne vient pas de son stationnement et il n'a pas constaté de camion chargé de neige qui serait venu déposer son contenu sur ce terrain.

Suite à l'inspection :

Je consulte le service de la taxation de la municipalité de Sainte-Thérèse et constate que le lot 3 693 753 cadastre du Québec est la propriété de la CHQ (Corporation d'Hébergement du Québec).

J'ai transmis ce courriel, le 3 mars 2010, à la responsable de l'immobilier du CHQ :

Un de mes collègues affirme avoir vu un camion, dans la journée du 25 février 2010, déposer de la neige sur l'une des propriétés du CHQ. Cette propriété est située dans la ville de Sainte-Thérèse dans les Laurentides. La propriété porte le numéro de lot 3 693 753 cadastre du Québec (voir carte et photo de l'inspection du 2010-03-02 en pièce jointe).

Selon l'article 1 du RLEN (Règlement sur les lieux d'élimination de neige), les neiges qui font l'objet d'un enlèvement et d'un transport en vue de leur élimination, ne peuvent être déposées définitivement que dans un lieu d'élimination pour lequel a été délivré un certificat d'autorisation en application de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Selon mes informations, ce lieu ne possède pas de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE. Il y a donc infraction à l'article 1 du RLEN (voir règlement en pièce jointe).

Je demande au CHQ de préciser les actions qui seront entreprises pour éviter toute autres infractions au RLEN.

Une réponse de votre part, avant le 31 mars 2010, serait appréciée.

4. Conclusion

Le but de l'inspection était de vérifier la présence d'un dépôt de neige derrière le 211 Boulevard Ducharme à Sainte-Thérèse. Effectivement, j'ai constaté un amas de neige mais son origine est inconnue. Toutefois, mon collègue à l'origine de la plainte confirme qu'il y a eu un transport de neige sur une voie publique. Donc, ce lieu d'élimination de neige fait l'objet d'un CA (certificat d'autorisation) en vertu de l'article 22 de la LQE (Loi sur la qualité de l'environnement). Ce lieu ne possède pas de CA donc il y a infraction à l'article 1 du RLEN. La Corporation d'Hébergement du Québec qui est propriétaire du terrain a été informé de la situation dans un courriel daté du 3 mars 2010.

3. Recommandations

- Attendre un réponse du CHQ qui est prévu pour le 31 mars 2010-03-31
- Fermer le dossier indépendamment de la réponse du CHQ puisque plusieurs éléments, dont le nom de l'entreprise qui est à l'origine du dépôt, le lieu d'origine de la neige et des photos de l'évènement, sont manquants alors qu'ils sont nécessaires pour espérer un recours pénal.

Date de l'inspection : 2010-03-02

No dossier : 7316-15-01

Rédigé par : Alexandre Giroux

Secteur : Municipal et hydrique

Signature : *Alexandre Giroux*

Date : 2010-03-23

5. Vérification

Approuvé par : Sophie Daigneault

Secteur : Municipal et hydrique

Signature :

S. Daigneault

Date : 10-3-31

Commentaires du vérificateur :

6. Photos

Date : 2010-03-02

Les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi-même avec un appareil photo numérique de marque Canon power shot A580. Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux. Les 2 premières photos sont identifiées sur le croquis en annexe. Les autres photos ont été prises en rafales et servent uniquement à une meilleure compréhension du dossier.

Photo no 1

Dans la clôture, il y a une ouverture d'environ 2 mètres de large sans porte. Je constate un amas de neige sur ce terrain.



Photo no 2

Une partie de l'amas de neige a été soufflé puisque les arbres situés à côté de l'amas de neige sont partiellement enterrés



7. Photos feuille contact



2010-03-02 001.jpg



2010-03-02 002.jpg



2010-03-02 003.jpg



2010-03-02 004.jpg



2010-03-02 005.jpg



2010-03-02 006.jpg



2010-03-02 007.jpg

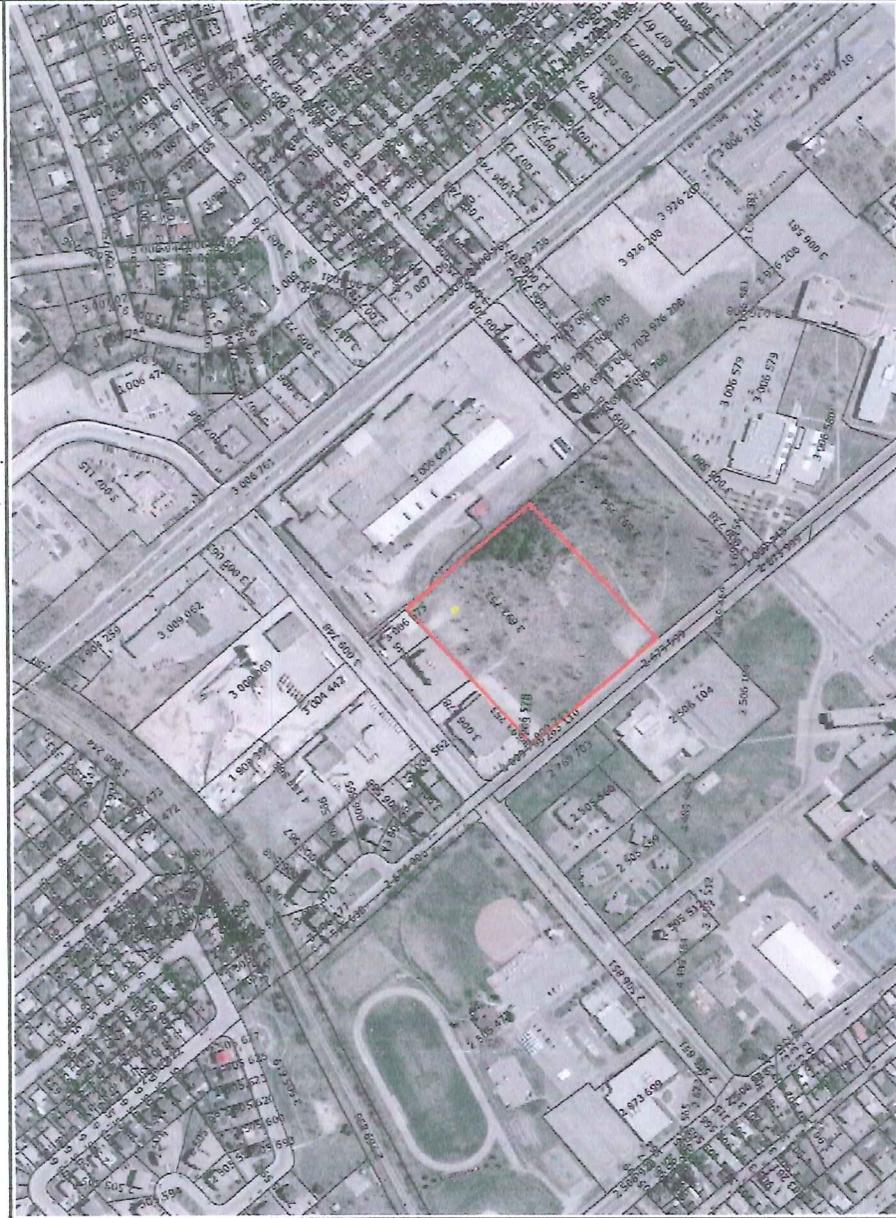


2010-03-02 008.jpg

8. Cartes

lot 3 693 753

Corporation d'hébergement du Québec, Sainte-Thérèse



100 m

Lieux sélectionnés

- Milieu hydrique
- Lieu d'élevage
- Exploitation des ressources
- Immeuble
- Industrie
- Lieu de traitement
- Lieu d'entreposage
- Matières résiduelles
- Autres lieux
- Lieu inactif
- Composantes - Lieux sélectionnés
- Composante
- Lots cadastre Qc
- Lot
- No de lot cadastre Qc
- A Numéro de lot
- Orthos actualisées 8K CHMM (avril 2007)
- Annotation rouge



Développement durable,
Environnement
et Parcs
Québec
Bureau de Ste-Thérèse (C)

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2010

Préparé par :
Alexandre Giroux
2010-03-03